

UNE BALADE À SOUCY



**Partez à la découverte de la faune
et de la flore locale !**



Règlementation

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont un outil de protection des espaces naturels dont la compétence appartient aux Conseils Départementaux.

Un ENS est un espace susceptible :

- De présenter une forte richesse naturelle (floristique, faunistique, géologique) et paysagère.
- D'être fragile ou menacé (pression d'urbanisation, présence de nuisances ou de pollutions diverses) et devant être préservé.
- D'être un lieu de découverte des richesses naturelles.

Le **Domaine de Soucy, classé en ENS en 1996** puis ouvert au public en 2000, est géré en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne, le Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse ainsi que le Syndicat de l'Orge. Cette gestion a pour vocation de préserver les habitats naturels ainsi que les espèces animales et végétales rares et a également une mission pédagogique de découverte de l'environnement.

Vous avez la possibilité de pique-niquer sur place, de vous balader sur les sentiers balisés, la pêche est également autorisée.

Cependant, de par son classement en Espace Naturel Sensible, une réglementation est mise en place, en voici les principales restrictions :





Légende :



Table de pique-nique



Panneau pédagogique



Point de vue

Domaine de Soucy à Fontenay-lès-Briis



Autour de l'étang



L'étang du Domaine de Soucy est un milieu qui possède une grande diversité faunistique. Au détour de ce dernier, vous pourrez y rencontrer des oiseaux communs aux habitats aquatiques.

Également, vous pourrez observer des amphibiens ainsi que des insectes caractéristiques des petits et des grands plans d'eau.

Nous vous invitons à cocher vos rencontres :



Fouleque Macroule



Grenouille



Poule d'eau



Gerris



Canards colverts



Rébus !



2

Z'



= Demoiselle



Le saviez-vous ?



Libellule



Demoiselle

La Libellule et la Demoiselle, souvent confondues, sont différenciables de par la position de leurs ailes quand elles se posent.

Au repos, la Demoiselle a les ailes fermées et elles sont maintenues sur son abdomen.

Quant à la Libellule, elle possède des ailes ouvertes, qui sont placées latéralement par rapport au corps, plates et parallèles au sol.

Autre point de comparaison : les Demoiselles sont beaucoup plus petites que les Libellules allant jusqu'à 17 cm d'envergure (du bout d'une aile à l'autre) pour certaines espèces de libellules contre 7 cm pour les demoiselles.



Autour des sensations

Les arbres ont tous des « peaux » différentes ; en les touchant on peut sentir des écorces plutôt lisses et douces, d'autres plus rugueuses ou blessées.

Leur aspect change avec les années. En vieillissant, l'écorce devient plus marquée, fissurée ou craquelée. Parfois, des locataires prennent possession des lieux : des insectes, des mousses ou encore certains petits oiseaux, dont il faut respecter l'habitat.

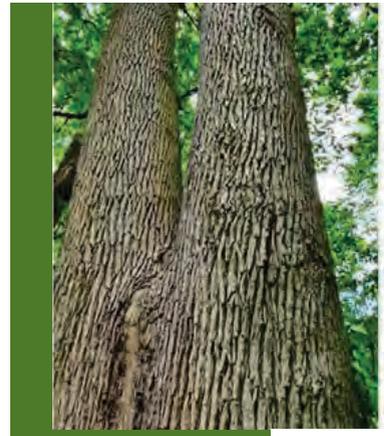


Charme

Fermez les yeux !
Touchez mon écorce !

Dans ces bois, vous pourrez observer et toucher des essences d'arbre à écorce lisse, des hêtres ou des charmes, très doux au toucher, surtout lorsqu'ils sont jeunes où l'écorce ne présente aucune irrégularité.

Il y a aussi l'écorce de chêne, beaucoup plus rugueuse, craquelée qui lui confère un aspect de carapace et d'armure.



Chêne

↪ Rébus !





Regardez autour de vous !

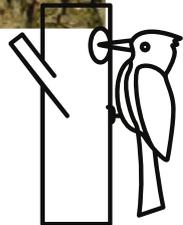
À partir de maintenant, si vous regardez le long des troncs d'arbre vous pourrez apercevoir **les loges de pics**.

Petit indice : les loges sont le plus souvent sur des troncs d'arbres morts.



Qui les fabriquent ? Les Pics (vert, épeiche et noir) sont à l'origine de ces "trous" dans les troncs des arbres. Ils les creusent à la fin de l'hiver en 10 à 20 jours pour y placer leurs œufs et les couvrir jusqu'au premier envol des petits en mai.

À quoi servent-elles ? Une fois creusées, les loges sont utilisées la première année par les Pics pour y faire leur nid. Les années suivantes, le trou est à disposition d'autres espèces d'oiseaux cavernicoles.





Les Pics, apprendre à les reconnaître



Le Pic vert : Au premier regard, le Pic vert est reconnaissable par son plumage jaune et vert, qui lui a d'ailleurs donné son nom, tout le long de sa nuque jusqu'à sa queue. Sa tête est tricolore : recouverte sur le dessus d'un rouge vif, elle est noire autour des yeux et blanche sur la gorge.

Le Pic épeiche : Le plus répandu de la famille des Pucidés, le Pic épeiche est reconnaissable d'abord par son plumage aux couleurs multiples. Ses plumes sont blanches et noires, mais son bas-ventre est rouge vif. Chez les mâles, un carré rouge orne également leur nuque tandis que la partie supérieure de la tête des femelles est noire.



Le Pic noir : C'est le plus grand des picidés. Mesurant jusqu'à 55cm, il est reconnaissable à son plumage entièrement noir excepté une calotte rouge chez le mâle (seulement la nuque chez la femelle).

 **Rébus !**



C'



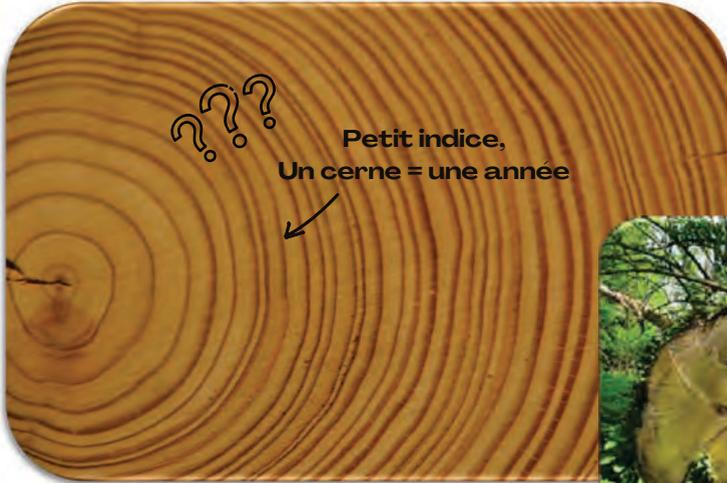
Pic vert =



Devine mon âge !



Le tronc qui se trouve devant vous était un **cèdre du Liban**, un conifère de la même famille que les épicéas ou les sapins. Il peut mesurer jusqu'à 40m et vivre plus de 1500 ans. Celui qui se trouve ici est tombé durant la tempête de 1999 et votre mission est de deviner son âge.



Pour connaître l'âge d'un arbre, la technique la plus simple consiste à compter les cernes du tronc comme indiqué sur la photo en sachant que 1 cerne est égal à 1 année.

Approchez-vous du tronc coupé et comptez combien de cernes possède ce cèdre.

Cet arbre a donc environ 192 ans ! Il a été planté peu avant 1808 du temps de Napoléon Bonaparte et est malheureusement tombé en 1999 lors de la grande tempête du 26 décembre à l'âge de 192 ans.

Rébus !



Conifère =



Autour de la prairie

Vous allez traverser une zone de prairie; c'est l'habitat de prédilection des papillons, ils y trouvent de grands espaces pour voler, se reproduire et se nourrir. Dans cette prairie, vous êtes susceptible de rencontrer différentes espèces de papillons très communes à cet écosystème.

Nous vous invitons à cocher vos rencontres :



Paon du jour



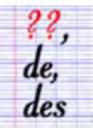
Vulcain



Piéride du chou



Rébus !



lundi

mardi

= Paon du jour



Autour de l'histoire



Devant vous se trouve un **bénitier** vestige du passé seigneurial du château de Soucy. Autrefois alimenté par une canalisation souterraine, il était considéré comme une fontaine. Son nom est tiré de son coquillage en ornement.



Le château du Domaine de Soucy, aujourd'hui en ruine, a été construit au 17^{ème} siècle. Il a traversé les époques en étant démolé puis reconstruit une première fois au 19^{ème} par M. Mignon.

En 1919, Charles Ferdinand Dreyfus y fonde la Ferme d'Apprentissage Agricole de Bel-Air. À la mort de ce dernier, le château est pillé et abandonné. Tombant en ruines, il sera finalement rasé en 1968.





Le verger du Domaine de Soucy, composé notamment de pommiers et de cerisiers, profite en libre-service aux habitants des alentours avec ses fruits délectables, et nourrit les insectes pollinisateurs avec ses fleurs.

Pour aider à la préservation de ces derniers. Nous vous proposons de construire vous-même un abri à abeilles, pour vous permettre de les accueillir chez vous (rendez-vous à la page suivante...).



Le saviez-vous ?



Les insectes pollinisateurs permettent à une majorité de plantes de pouvoir se reproduire.

La pollinisation par les insectes représente aujourd'hui 85 % de la pollinisation des plantes à fleurs en France.

Cependant, avec le déclin des insectes pollinisateurs, dû notamment à l'activité humaine, c'est une partie de la production agricole mondiale ainsi que les populations humaines qui en dépendent, qui se retrouve menacée.





TUTO



Construisez votre propre abri à insectes



Bouts de bois



Tiges de bambou



Feuilles mortes



Boite de conserve





Des espèces envahissantes à Soucy



Lors de votre balade, vous serez amené à rencontrer des espèces dites « exotiques envahissantes » (EEE). Ces espèces ont été introduites hors de leurs aires de répartition naturelle et ont réussi à s'implanter et à se développer.



Perruche à collier

Très reconnaissable à sa robe d'un jaune-vert « flashy », vous la trouverez près des grands arbres du domaine notamment dans les platanes.



Le saviez-vous ?

La Perruche à collier et la renouée du Japon sont des espèces exotiques envahissantes. Implantées il y a peu en France, le changement climatique profite en partie à ces espèces qui s'adaptent très rapidement à leur nouvel habitat et deviennent menaçantes pour la faune et la flore locales.



Renouée du Japon

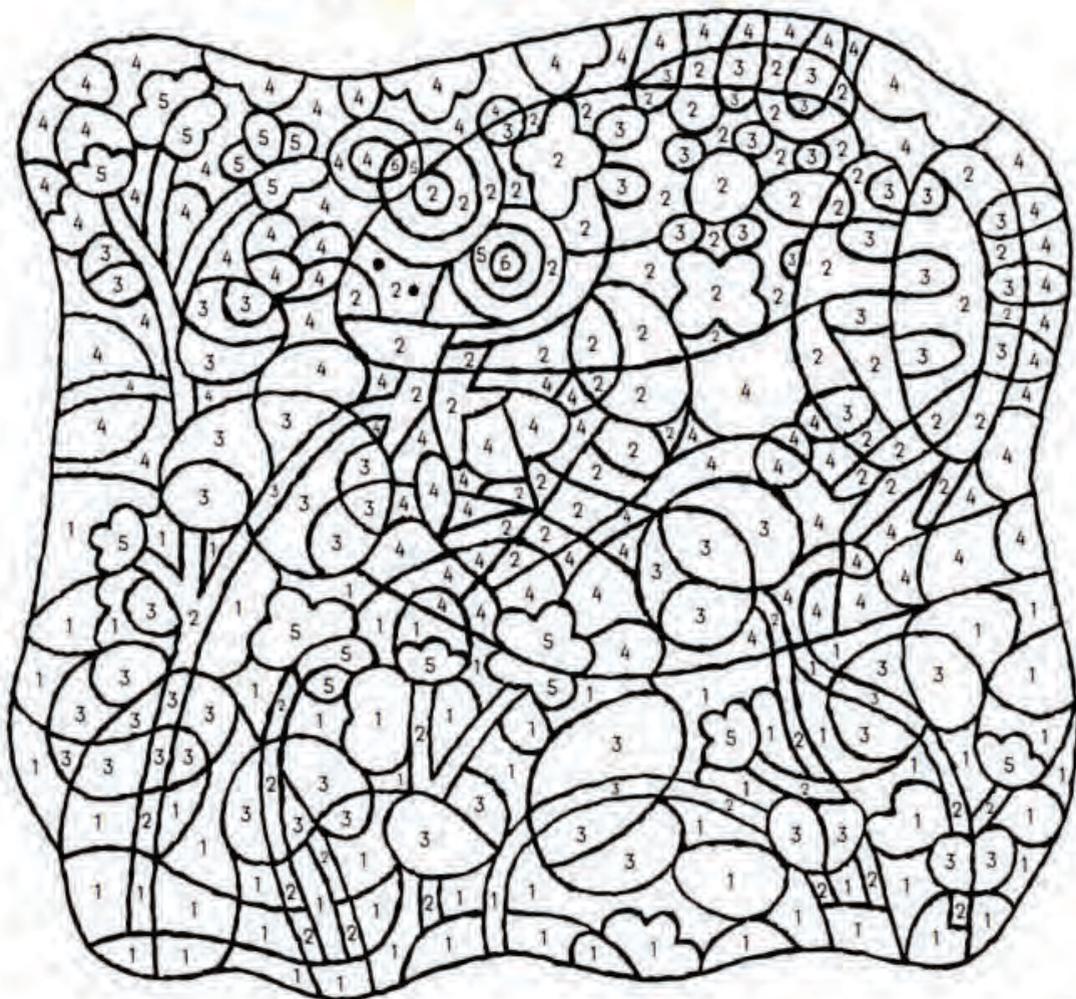


Les artistes en herbe... c'est à vous !!



Pour découvrir qui se cache sur ce dessin, équipe-toi de crayons et colorie à l'aide du code couleur ci-dessous...

1 =  2 =  3 =  4 =  5 =  6 = 

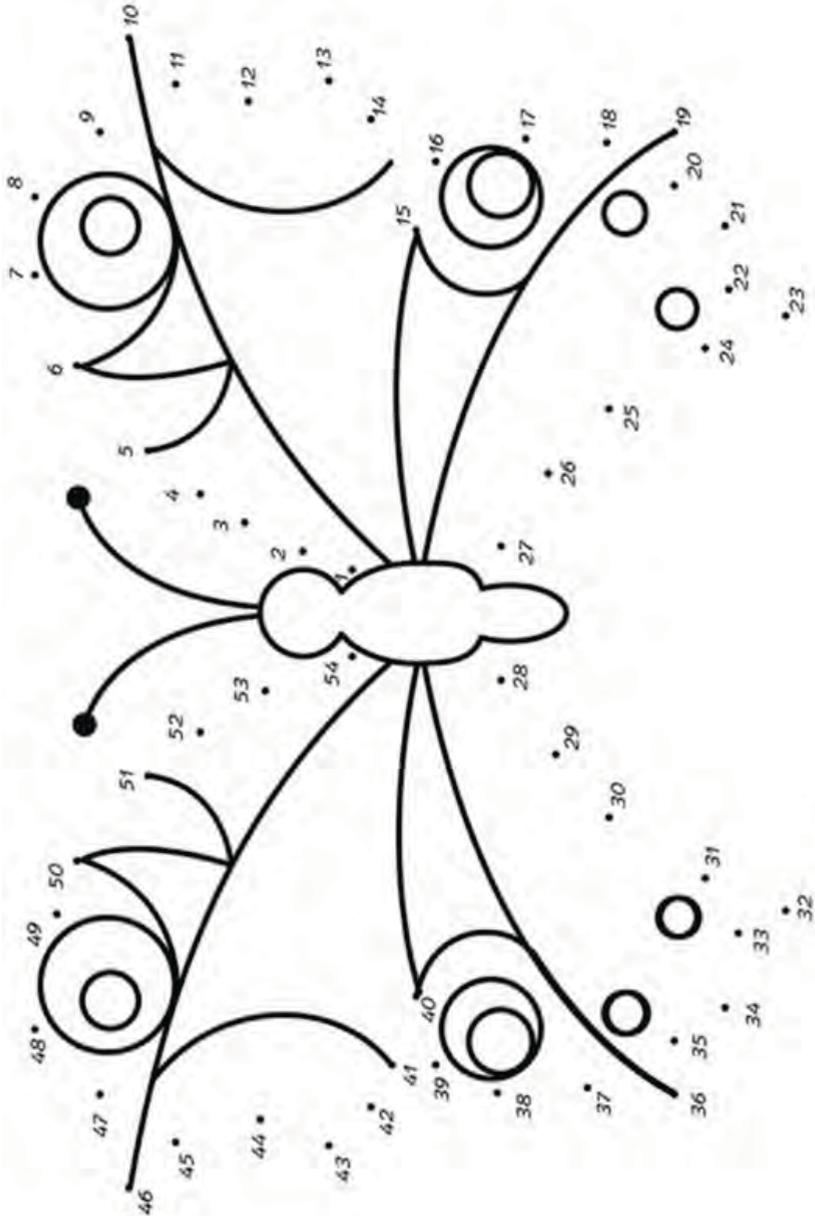




Les artistes en herbe... c'est à vous !!



Pour aider ce joli papillon à s'envoler, il te suffit de relier les points. Tu peux aussi le colorier pour le rendre encore plus beau !





Contact

Communauté de Communes du Pays de Limours

615, rue Fontaine de Ville
91640 Briis-sous-Forges
01 64 90 79 00
www.cc-paysdelimours.fr

Service Environnement

01 64 90 78 28
environnement@cc-paysdelimours.fr



Horaires d'ouverture du parc

1er octobre au 31 mars : 9h à 17h
1er avril au 30 septembre : 9h à 19h

